

# LA MÉDIATION FAMILIALE

## EN LOIRE-ATLANTIQUE

### Association atlantique espace rencontre famille (Aerf)

1, avenue de l'Angevinière - 44800 St Herblain  
Tél. 02 40 63 3123  
aerf.mediationfamiliale@orange.fr  
www.aerf.fr

### Linkiaa

Centre nantais  
de médiation familiale

6, avenue François Broussais  
44300 Nantes  
Tél. 02 40 49 83 27  
cnmf@linkiaa.fr  
www.linkiaa.fr

Espace Famille

6, rue de Stalingrad  
44600 St Nazaire  
Tél. 02 40 19 11 14  
espacefamille@linkiaa.fr  
www.linkiaa.fr

### Service de médiation familiale Caf

Maison de l'action sociale  
Rue Marie-Thérèse Eyquem - 44937 Nantes cedex 9  
Tél. 02 51 83 45 43  
mediationfamiliale.cafnantes@cafmail.fr  
www.caf.fr

Accueil sur Nantes et plusieurs autres villes du département.

### Pour toute information complémentaire :

www.msa44-85.fr      www.mediation-familiale.org  
www.justice.gouv.fr      www.unaf.fr  
www.famille.gouv.fr

### AVEC LE SOUTIEN DE :



# MÉDIATION FAMILIALE

FAMILLE  
SÉPARATION RESPECT  
NÉGOCIATIONS DIALOGUE  
PARENTS COMMUNICATION  
PARTAGE DES BIENS RELATIONS FAMILIALES  
DIVORCE ORGANISATION FAMILIALE  
CONFIDENTIALITÉ AUTORITÉ PARENTALE  
CONFLITS ÉQUITÉ DÉCISIONS  
ENTENTE IMPARTIALITÉ RÉSIDENCE DES ENFANTS ACCORDS

Caf de Loire-Atlantique. N. 703 (03-18). Ne pas jeter sur la voie publique.



## PRENEZ RENDEZ-VOUS !

# LA MÉDIATION FAMILIALE

## POUR QUI ?

- › Couples ou parents en situation de séparation.
- › Jeunes adultes en conflit avec leur famille.
- › Grands-parents en rupture de liens avec leurs petits-enfants.
- › Fratries en conflits (accompagnement d'un parent âgé, succession, etc.).

## POUR QUOI ?

- › Mieux communiquer, aborder le conflit et apaiser la relation.
- › Décider ensemble de la résidence de l'enfant, du droit de visite et d'hébergement, de la contribution financière, du partage des biens, etc.
- › Parler des droits et devoirs de chacun : parents, enfants, grand-parents.
- › Construire une nouvelle organisation familiale.

Prenez rendez-vous avec un médiateur familial diplômé d'État. Le premier entretien d'information est gratuit. Une participation vous sera ensuite demandée selon le barème national Cnaf. Une médiation dure une à quatre séances en moyenne.



Plus d'infos sur  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

On ne s'était  
jamais  
dit ça !



On revoit nos  
petits-enfants.



Nous nous  
parlons de nouveau,  
nos enfants vont  
mieux.



On a  
dissipé nos  
malentendus.

